

FICHE FORMATION - BTS

BTS Assurance

Apprentissage – formation en alternance

Public concerné, prérequis, conditions d'accès

- Vous êtes titulaire d'un Bac (ou tout autre diplôme de niveau 4)
- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*
- Vous souhaitez
 - Apprendre un métier
 - Obtenir un diplôme professionnel reconnu
 - Alternier entre l'établissement de formation et l'entreprise
 - Sécuriser votre parcours de formation
 - Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

*Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.

Durée de la formation : sauf conditions particulières : le contrat est conclu pour 2 ans (20 semaines de formation (700 heures) /an au sein du lycée pendant la période scolaire).

Résumé de la formation :

Le BTS Assurance est une formation post-bac préparant aux métiers de la banque, de l'assurance et de la finance. Elle permet d'acquérir des compétences techniques et commerciales dans les domaines de la gestion des contrats, du conseil client et des risques. La formation inclut un stage en entreprise de 12 à 16 semaines. Elle peut être suivie en formation initiale, en alternance ou par la voie de l'apprentissage.

Métiers visés : (4 métiers maximum) (source France compétences, types d'emplois accessibles)

Agent général d'assurance

Chargé de clientèle en assurance

Conseiller en assurances et services financiers

Gestionnaire de sinistres

Résumé du métier (source France Compétences secteur d'activités):

Les professionnels de l'assurance conseillent les clients dans le choix de contrats (habitation, auto, santé, prévoyance...), gèrent les sinistres et les indemnisations. Ils travaillent souvent dans des agences bancaires, des compagnies d'assurance ou des courtiers. Le métier demande des compétences relationnelles, une bonne maîtrise des produits financiers et une rigueur administrative. L'évolution de carrière peut mener à des postes de responsable d'agence ou de chargé d'affaires.

Objectifs (source FC objectifs et contextes de la certification) :

Acquérir les bases juridiques, économiques et sociales du secteur de l'assurance.

Maîtriser les produits d'assurance dommages, de personnes et de capitalisation.

Savoir analyser les besoins des clients et leur proposer des solutions personnalisées.

Apprendre à traiter les dossiers de souscription et de gestion des sinistres.

Développer des compétences en communication et en négociation commerciale.

Comprendre les principes comptables et financiers appliqués au secteur assurance.

Préparer les élèves à exercer dans différents environnements professionnels : banque, courtage, mutuelle, etc.

Acquérir une méthodologie de travail adaptée à la profession.

Intégrer les aspects déontologiques et réglementaires du métier.

Valider les acquis via un stage en entreprise et un projet tutoré.

Contenus (source FC compétences attestées) :

Enseignements généraux

Culture économique, juridique et managériale : ~180 h/an

Langue vivante étrangère : ~70 h/an

Expression française et communication : ~50 h/an

Enseignements professionnels

Environnement de l'assurance et des services financiers : ~180 h/an

Analyse des risques et des besoins du client : ~150 h/an

Gestion contractuelle et sinistres : ~160 h/an

Négociation et suivi de la relation client : ~120 h/an

Projet tutoré : ~60 h/an

Prérequis pour intégrer la formation

Être titulaire d'un baccalauréat (général, technologique ou professionnel).

Avoir des bases solides en mathématiques, droit et économie.

Disposer d'un bon niveau de communication et de capacités relationnelles.

Être motivé(e) pour évoluer dans le secteur bancaire ou financier.

Coût :

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est **gratuite** pour l'apprenti,

Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

Poursuite d'étude :

Possibilité de poursuivre en licence professionnelle notamment.

Modalités et délai d'accès à la formation :

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Validations(s) : Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 5 (BTS)
+ d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38359/>

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s):

NSF **313** – ROME **C1102 - C1401 - C1109**

FORMACODE **41036** – RNCP**38359**

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Renseignements et inscriptions :

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan ifpra-valo@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région

Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET :
18760909400029 | CODE NAF : 8559A